

peut à donner une impulsion rapide et progressive et une tendance éminemment morale et stabilisatrice aux travaux de la colonie.

J'aurai l'honneur de vous présenter moi-même immédiatement ma seconde note sur le projet des fortifications de Paris, qui, s'il était entièrement exécuté, pourrait devenir à la fois fierté à notre grande capitale, hôtellerie centrale des nations civilisées, à notre hôtel et France que la seule défense n'est connue et trop isolée de la capitale devrait bien de mettre à l'abri des dangers d'une invasion, et à la dynastie elle-même qui verrait sa base ébranlée par cette mesure fatale. J'obéis, en combattant, à mes devoirs d'homme d'honneur et de conscience, de bon citoyen, plus véritablement conservateur et ennemi des révolutions que les conservateurs progrès, plus évidemment libéral et progressif que les partisans des révolutionnaires qui provoquent et encouragent la déconstruction de bastilles nouvelles autour de Paris, ou pour les exploiter aux mêmes au profit des factions, des émeutes

et des sanglantes révoltes civiles, ou pour avoir un prétexte plausible d'attaquer et de renverser un pouvoir durable malgré la chute, et qui finirait par être cerné dans ces déplorables fortresses, sans but ni idée contre l'humanité extérieure, dont on lui a suggérée l'infernale pensée, je plaide à la fois pour ma ville natale, dont le projet concu entraînerait la déchéance et la ruine, pour ma patrie dont la fierté resterait gravement compromise par des moyens de défense très incomplets, pour le roi lui-même dont je détiens de bonne foi, plus que les trois quarts des Constituants qui l'environnent, l'affectionnement sur son trône, afin de prévenir le retour de commotions violentes où s'écraserait notre civilisation à deuxièm' puissance. Nous avons besoin de stabilité dans nos institutions, comme dans nos ministères, j'espère vous voir incessamment, puisque le grand tourbillon où vous êtes jeté ne vous permet guère de vivre sans trouble et modeste retraite.

Agotis, monsieur le général, l'hommage bien sincère de mes sentiments distingués, de ceux et affectueux

= Julian de Paris

Paris, 4 mars 1841.

35

Monsieur le général,

j'ai l'honneur de vous envoier la logie en double expédition que
me fait passer M. de Brongniart du traité provisoire pour
la Compagnie qui doit être le moyen à la colonisation agricole et
industrielle de la grèce. Je vige que le logiste ait fait attendre
longtemps son travail, il arrive enfin à temps pour que vous
puissiez l'envoyer à votre gouvernement avec votre approbation
et vos observations, en insistant sur la nécessité de prendre une
propre législation et de la transmettre sans délai, afin que la Compagnie
élève une muraille, au mois d'avril ou de mai, moyen des
fondis de poussière en grèce, terminé définitivement et faire presser
en grèce, dès cette année, une partie de ces colons pour commencer
les cultures et les travaux de tout genre en septembre. Mais même,
j'irai volontiers dans votre beau pays, sous vos auspices, et dans
l'assurance que vous me signerez comme moins dangereuse pour
un homme de mon âge, afin de contribuer pour ce qu'il sera possible

à M. le général Colletti, Ministre de grèce à Paris.

AKADEMIA
ATHENON

ATHENON